

## Avignon : Fermeture des allées de l'Oulle à partir de 20h

**ALERTE  
INFO**

Ecrit par le 3 juillet 2026

De fortes pluies étant enregistrées actuellement en amont d'Avignon, cumulées à la fonte de neige, la ville d'Avignon vient de décider de procéder à la fermeture de la voie de circulation des allées de l'Oulle, le long des bords du Rhône (depuis le Pont Saint-Bénézet jusqu'au Pont de l'Europe).

Cette mesure de sécurité sera effective dès ce soir, mardi 12 décembre, à partir de 20h et cela jusqu'à nouvel ordre. En attendant, la circulation dans les deux sens se fera donc le long des remparts de la cité des papes.

« Sous l'effet de la propagation des crues du Rhône amont et de l'Isère, les débits vont progressivement augmenter à partir de la fin de journée en Vaucluse, confirment les services de la Préfecture. Des premiers débordements non dommageables pourraient localement être observés sur les zones habituellement inondables. Les débits devraient rester soutenus cette nuit et les jours suivants. »

Dans ce contexte, la préfecture de Vaucluse conseille de rester vigilant :

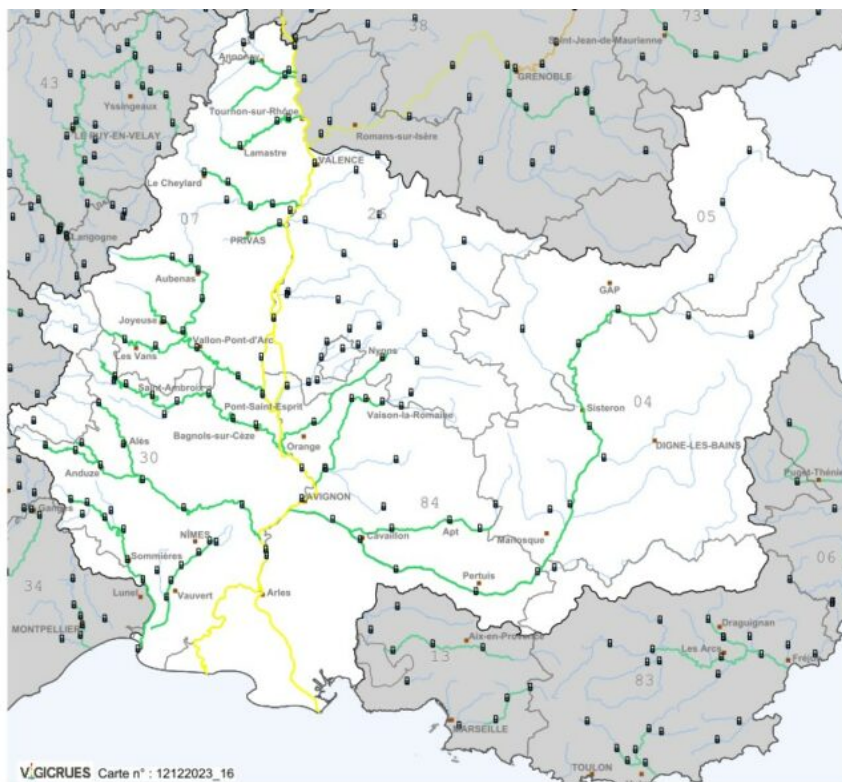
- en se tenant informé auprès des autorités ;
- en évitant de pratiquer des activités nautiques ;
- en ne se engageant pas sur une route immergée, même partiellement ;
- en se conformant à la signalisation routière.

Informez-vous régulièrement de l'évolution de la situation en écoutant les médias locaux (France Bleu Vaucluse 100.4 FM) et en consultant le site Internet du service de prévision des crues : [www.vigicrues.gouv.fr](http://www.vigicrues.gouv.fr)

Ecrit par le 3 juillet 2026

Situation par tronçon de vigilance crues :

Voir sur la carte	Nom	Vigilance	RSS
	Aygues	Vert	
	Ouvèze 84	Vert	
	Calavon - Coulon	Vert	
	Durance de Serre-Ponçon à Sisteron	Vert	
	Durance de Sisteron à Cadarache	Vert	
	Durance de Cadarache à Avignon	Vert	
	Rhône en amont de Valence	Jaune	
	Rhône de Valence à Pont St Esprit	Jaune	
	Rhône de Pont St Esprit à Avignon	Jaune	
	Rhône d'Avignon à la mer	Jaune	
	Autres stations		



L.G.

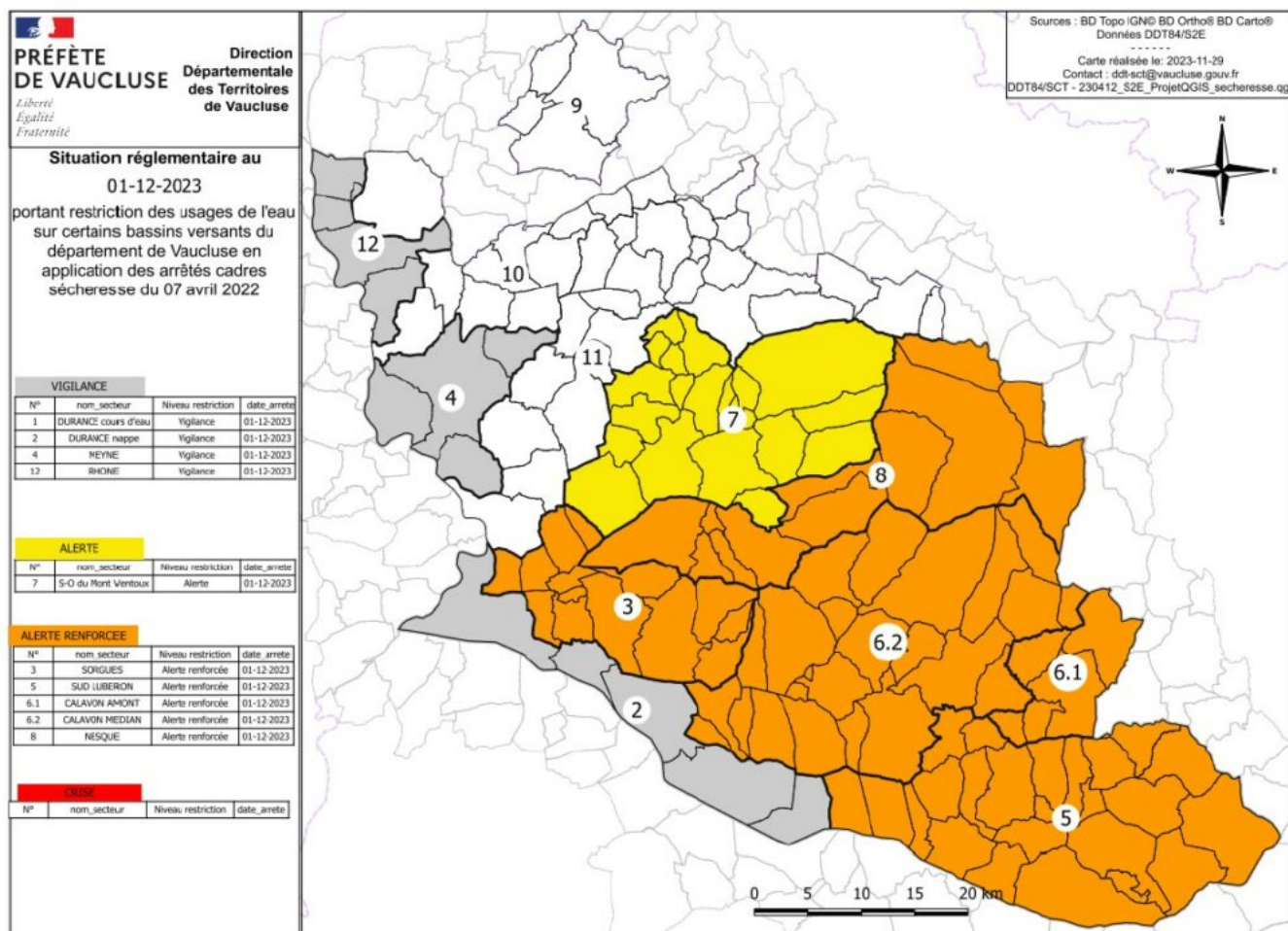
# Restriction d'eau : 2023 est l'année la plus sèche depuis 1871 autour d'Avignon

Ecrit par le 3 juillet 2026



« Face à la situation de sécheresse hydrologique, la préfète de Vaucluse vient de prolonger les restrictions de l'usage de l'eau actuellement en vigueur jusqu'au 15 janvier 2024 (voir carte ci-dessous). Les pluies du mois de novembre ont été de nouveau largement déficitaires par rapport aux normales saisonnières, en particulier sur le centre et le sud du département où ce déficit atteint près de 70%, expliquent les services de la préfecture de Vaucluse. Ce nouveau manque de pluie efficace en pleine période de recharge des nappes d'eau aggrave le déficit pluviométrique exceptionnel enregistré depuis le début de l'année, faisant de cette année 2023 la plus sèche observée depuis 1871 sur la région d'Avignon. »

Ecrit par le 3 juillet 2026



« La situation exige une plus forte vigilance qu'en 2022 pour l'ensemble des usages de l'eau, poursuit la préfète de Vaucluse. Pour rappel en 2022, le territoire avait pu bénéficier d'une pluviométrie importante d'octobre à décembre. L'automne 2023 se caractérise d'ores et déjà par un épisode de sécheresse tardif au même titre que l'année 2017. »

En conséquence, la préfète de Vaucluse a décidé de prolonger jusqu'au 15 janvier 2024, les mesures de restriction de l'usage de l'eau suivantes sur certains bassins versants (voir :

- le maintien en situation d'alerte renforcée des bassins des Sorgues, du Sud-Luberon, du Calavon médian, Calavon amont et de la Nesque ;
- le maintien en situation d'alerte du bassin du sud-ouest du Mont Ventoux ;
- le maintien en situation de vigilance des bassins du Rhône, de la Durance et de la Meyne.

Ecrit par le 3 juillet 2026



## Mesures de restriction à respecter en période de sécheresse

Particuliers - Usages d'agrément

**ALERTE**

Gestes Eco-citoyens



**INTERDICTION** de laver les véhicules (hors stations professionnelles)



**INTERDICTION** de fonctionnement des fontaines publiques et privées à circuit ouvert



**INTERDICTION** d'arroser les espaces verts et ronds points (hors arbres et arbustes plantés en pleine terre depuis moins d'un an)



**INTERDICTION** d'arroser les jardins potagers entre 9h et 19h  
**INTERDICTION** d'arroser les pelouses et massifs fleuris entre 9h et 19h



**INTERDICTION** d'arroser les golfs entre 8h à 20h  
**INTERDICTION** d'arroser les terrains de sport entre 9h et 19h



**INTERDICTION** de remplir les piscines privées (hors remise à niveau et première mise en eau si le chantier a débuté avant les premières restrictions)



**INTERDICTION** de laver les voiries, terrasses et façades sauf si le lavage est réalisé sous pression par une collectivité ou une entreprise de nettoyage professionnelle.

Retrouvez également les mesures prises pour les usages professionnels sur le site internet des services de l'État en Vaucluse

[www.vaucluse.gouv.fr](http://www.vaucluse.gouv.fr)

(Portail de l'État en Vaucluse : Politique publique – Environnement, risques naturels, technologique et miniers – Sécheresse – Police de l'Eau)

site Propluvia du ministère de la Transition écologique :

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluviafaces/index.jsp>

Le maintien en situation d'alerte renforcée et d'alerte entraîne des mesures de restriction de l'usage de l'eau prévues par l'arrêté cadre 'sécheresse' du 7 avril 2022 qui visent toutes les catégories d'usagers (entreprises, agriculteurs, collectivités, particuliers...). Ces mesures sont détaillées sur le site internet de la préfecture de Vaucluse et sont transcrites sous la forme d'affiche d'information au public.

En cas d'amélioration de la situation avant la date du 15 janvier 2024, les mesures de restriction feront l'objet d'une nouvelle réévaluation. Cependant, force est de constater que le niveau actuel des nappes et

Ecrit par le 3 juillet 2026

l'absence pour le moment des précipitations automnales et hivernales oblige à maintenir en anticipation une posture prudente. La préfète de Vaucluse fait appel au civisme de chacun pour mettre en application ces mesures et réduire au strict nécessaire la consommation d'eau de chacun des usagers de l'eau.

Les arrêtés préfectoraux sont consultables sur le portail de l'État en Vaucluse : [www.vaucluse.gouv.fr](http://www.vaucluse.gouv.fr)

## Le campus Isara-Isema évoque les grands enjeux de l'eau en Vaucluse



Ecrit par le 3 juillet 2026

**L'[Isema](#), école de commerce spécialisée sur les secteurs de la Naturalité et l'[Isara](#), école d'Ingénieur en agronomie, innovation, alimentation et environnement, viennent d'accueillir une conférence-débat sur les grands enjeux de l'eau dans le Vaucluse.**

« L'eau est une ressource rare, précieuse, menacée et fait partie des enjeux environnementaux du XXI<sup>e</sup> siècle », expliquent les organisateurs de ce rendez-vous qui vient de se tenir au campus de l'Isema-Isara dans la zone d'agroparc à Avignon.

A partir de ce constat, le groupe Isara-Isema a donc proposé une soirée 'Afterwork' destinée à un public de professionnels, de particuliers et d'étudiants concernés par cette thématique.

A cette occasion, [Karine Viciano](#), directrice de [la Maison régionale de l'eau Provence-Alpes-Côte d'Azur](#), a dressé un état des lieux certes préoccupant avec la hausse des températures, le manque de précipitations notamment dans le Sud de la France, les dangers pour la biodiversité aquatique...une réalité anxiogène mais des solutions existent. En s'appuyant sur le 6<sup>e</sup> rapport du GIEC elle a aussi dressé la liste d'exemples très concrets pour répondre et s'adapter au changement climatique (économiser, recycler, désimperméabiliser...).



Ecrit par le 3 juillet 2026

[Karine Viciano](#), directrice de [la Maison régionale de l'eau Provence-Alpes-Côte d'Azur](#), Gaëtan Matard, encadrant maraicher au sein de l'association avignonnaise [Semailles](#), et [Jean-François Brun](#), adjoint au directeur au développement de [la Société du canal de Provence](#), sont intervenus durant cette conférence-débat sur les enjeux de l'eau en Vaucluse.

Pour sa part, Gaëtan Matard, encadrant maraicher au sein de l'association avignonnaise [Semailles](#) qui fournit des paniers Bio autour de l'agglomération de la cité des papes a témoigné sur les bonnes pratiques agricoles utilisées sur son exploitation en dressant les stratégies possibles pour mieux gérer la ressource en eau en agriculture (optimisation de l'irrigation, paillage, travail du sol...)

Enfin, [Jean-François Brun](#), adjoint au directeur au développement de [la Société du canal de Provence](#) a poursuivi sur l'usage de l'eau dans la Région Sud, les infrastructures, l'approvisionnement de la population et les adaptations nécessaires en lien avec le réchauffement climatique.

« Une soirée riche en informations où chacun a pu échanger avec les intervenants, imaginer des solutions au quotidien », se félicite Isara-Isema.

L.G.

---

## Isema-Isara : afterwork sur les grands enjeux de l'eau en Vaucluse

Ecrit par le 3 juillet 2026



L'[Isema](#), école de commerce spécialisée sur les secteurs de la Naturalité et l'[Isara](#), école d'Ingénieur en agronomie, innovation, alimentation et environnement, organisent un afterwork sur les grands enjeux de l'eau ce jeudi 16 novembre dans leurs locaux avignonnais.

[Karine Viciano](#), directrice de la [Maison Régionale de l'Eau de Barjols](#), Gatien Matard de l'[association Semailles](#), et [Jean-François Brun](#), adjoint au directeur du développement de la [société du Canal de Provence](#), animeront une conférence débat sur l'impact du changement climatique sur la ressource de l'eau. Ils feront un état des lieux des ressources en Vaucluse et sur les territoires les plus vulnérables, et redéfiniront le contexte dans lequel la baisse du niveau de l'eau sur les territoires doit amener à trouver des solutions collectives et individuelles dans la gestion du partage de l'eau. Cette conférence sera suivie d'un moment d'échanges.

**Jeudi 16 novembre. De 18h à 20h30. [Inscription obligatoire](#). 105 Rue Pierre Bayle. Avignon.**

Ecrit par le 3 juillet 2026

**LES  
AFTERWORK**  
ISEMA / ISARA

**16** NOVEMBRE  
2023  
18H>20H30



## LES GRANDS ENJEUX DE L'EAU

Face à une ressource qui s'amenuise, quelles solutions sur notre territoire (collectivités, agriculture, particuliers)?



GROUPE  
**isara-isema**

V.A.

---

# Avignon : ressources en eau et alimentation durable, les défis des territoires

Ecrit par le 3 juillet 2026



**Ce jeudi 2 novembre, l'organisme vaclusien de formations et conseil [IFI](#) organise une conférence 'Ressources en eau et alimentation durable : comment relever ces défis collectifs pour nos territoires ?' sur le campus Jean-Henri Fabre de l'Université d'Avignon à destination des collectivités et des élus.**

Cette matinée dédiée aux ressources en eau et à l'alimentation durable sera rythmée par une table ronde animée par des experts, mais aussi par des témoignages dévoilant des actions concrètes mises en place pour faire face à ces deux enjeux.

Il y aura aussi de nombreux stands installés, où divers acteurs engagés sur le territoire vaclusien présenteront leurs actions, ou encore leur programme d'accompagnement. L'objectif de cet événement est d'apporter une vision plus claire sur les enjeux cruciaux que sont les ressources en eau et l'alimentation durable, mais aussi d'évoquer des pistes de solutions concrètes au niveau local.

### **Des experts autour d'une table ronde**

L'objectif de la table ronde, qui aura lieu de 9h à 10h30, est de mieux comprendre les enjeux de nos ressources en eau et de notre système alimentaire. Pour ce faire, plusieurs invités viendront partager

Ecrit par le 3 juillet 2026

leur expertise :

- [Dominique Courrault](#), directrice de recherche à l'[INRAE](#), Environnement Méditerranéen et Modélisation des AgroHydroSystèmes,
- [Stéphane Ruy](#), chercheur [INRAE](#) de l'[UMR EMMAH](#), spécialiste de la physique du sol et des transferts hydriques dans les sols,
- [Olivier Hébrard](#), expert-consultant en agroécologie, permaculture et Docteur en sciences de l'eau, hydrologie régénérative,
- [Arnaud Vens](#), formateur en agroécologie chez [Terre & Humanisme](#), expert en résilience alimentaire des territoires, association [Les Greniers d'abondance](#)
- [Stéphane Linou](#), pionnier du mouvement Locavore® en France, conseiller en développement local et en gestion des risques

## Des témoignages

La table ronde sera suivie d'une série de témoignages de 10h45 à 12h30 qui mettra en lumière les initiatives et projets qui fonctionnent, les actions possibles :

- [Gilles Perole](#), adjoint au maire de Mouans-Sartoux et délégué à l'alimentation, apportera son témoignage sur la mise en place d'une régie agricole pour approvisionner les cantines de la commune en légumes bio.
- [Olivier Bonneaud](#), directeur de la plateforme [Manger Bio en Provence](#), évoquera les pistes d'approvisionnements données aux cantines des collectivités pour contribuer à l'autonomie alimentaire des territoires.
- Pauline Ricard, chargée de mission agriculture et alimentation durable au Département de Vaucluse et [Christian Mounier](#), vice-président du Département, président de la commission Agriculture, Eau, Alimentation, parleront des outils innovants utilisés pour les diagnostics en amont de la construction de leur PAT.
- Frédéric Marchand, ancien sénateur et expert en PAT apportera son témoignage sur la mise en place et l'évaluation des projets alimentaires territoriaux.
- Naomie Mazzilli et [Georges Linares](#), vice-présidente déléguée à la Transition environnementale et vice président à la Recherche à [Avignon Université](#) dévoileront les possibilités de stages dans les collectivités pour travailler sur des projets par les étudiants chercheurs.
- [Zéhor Durand](#), avocate au [Barreau d'Avignon](#), présentera les conflits liés à la gestion publique de l'eau.
- [Natacha Sire](#), présidente d'[ECO-Lab' Environnement](#) et Pauline Olivier, chargée de mission éducation à l'environnement chez [Semailles](#), apporteront leurs témoignages sur les actions de sensibilisation à l'environnement qu'elles proposent aux collectivités, écoles et entreprises.

## Des stands

Ecrit par le 3 juillet 2026

Toute la matinée, des stands des acteurs engagés sur le territoire vauclusien seront installés pour informer :

- [ECO Lab'Environnement](#), accompagnement vers la transition écologique, par l'éducation et la sensibilisation à l'environnement et au développement durable.
- [IFI Formations et Conseil](#), accompagner les élus dans leur fonction et face aux enjeux de transition écologique et résilience des territoires.
- Manger bio en Provence, approvisionnement bio, local et équitable pour la restauration collective et commerciale en Provence.
- [Semailles](#), accompagner des personnes en situation de vulnérabilité vers l'emploi durable grâce à l'exploitation de terres en maraîchage bio et la mise en œuvre d'actions de sensibilisation à l'écologie et au développement durable.
- [Terre de liens](#), dynamique associative et citoyenne qui permet d'acquérir des terres agricoles, d'installer une nouvelle génération paysanne sur des fermes en agriculture biologique.
- [Agrilocal84](#), mettre en relation les agriculteurs du département du Vaucluse et la restauration collective pour contribuer à une alimentation saine et au maintien de l'agriculture diversifiée, favorable à la préservation des paysages, la biodiversité, l'attractivité touristique.
- [Volubilis](#), œuvre à tisser des liens de culture, de connaissances entre les hommes et les territoires d'Europe et de Méditerranée sur les questions de la ville et des paysages contemporains.
- [Les jardins du colibri](#), assurer la création, la mise en œuvre, la gestion et l'animation de Jardins Partagés, pour le compte de communes bailleurs, écoles, entreprises, maisons de retraites et EHPADs.
- [Civam](#), mettre en lien les agriculteurs, les ruraux et la société civile pour promouvoir une agriculture plus économe, autonome et solidaire visant à nourrir, préserver et employer dans les territoires.

***Jeudi 2 novembre. De 8h45 à 13h30. Inscription gratuite au 09 71 20 97 32. Université d'Avignon - Campus Jean-Henri Fabre. 105 Rue Michel de Montaigne, Montfavet. Avignon.***

V.A.

---

## Vignoble du futur : la Chambre d'Agriculture

Écrit par le 3 juillet 2026

# de Vaucluse face au changement climatique



**Quelles perspectives pour le vignoble du futur ? [La Chambre d'Agriculture de Vaucluse s'interroge face au changement climatique.](#)**

En accueillant la presse, Georgia Lambertin, la présidente de la Chambre d'Agriculture s'est félicitée que la France devance désormais l'Italie comme 1er producteur mondial de vin. Elle a ensuite rappelé le poids de la viticulture dans le département : 2732 exploitations (56% de l'économie et 50% de l'agriculture), 51 152 hectares de vignobles, 5654 emplois équivalents temps plein, 35 coopératives.

« Tout le travail de cette filière s'adapte en permanence au changement climatique comme aux attentes des consommateurs. Et pour évoluer, justement, elle est accompagnée par nombre de partenaires : l'INRAE (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement), la Région Sud, le département, l'IFV (Institut français du vin), la CNR (Compagnie nationale du Rhône), Inter-Rhône, la Ligue pour les oiseaux et l'Association pour le développement de l'apiculture. »

Ecrit par le 3 juillet 2026



### Un département de rouge, de rosé, de blanc... et de Vert !

L'environnement est particulièrement pris en compte dans le Vaucluse puisque 55% des agriculteurs bio du département sont des viticulteurs (818), il est classé 4e (derrière la Gironde, le Gard et l'Hérault) avec 28,6% de la superficie (15 367 hectares). Sans oublier les 1 340 exploitations classées HVE (Haute valeur environnementale) soit 62,3%.

Un point a été fait sur le millésime 2023 par [Joël Choveton-Caillat](#), président de la Fédération des Caves des Vignerons Coopérateurs de Vaucluse. « Avec un printemps sec, mai et juin particulièrement arrosés, une pluie qui a permis aux grappes de survivre malgré les chaleurs de l'été, ce qui a donné une concentration de couleur et de goût, bref un beau millésime. Mais la récolte des caves coopératives a diminué : 1 150 000hl au lieu de 1 180 000 en 2022, les vendanges se sont étalées de mi-août à fin octobre avec une maturité optimale ».

[François Bérud](#) qui s'occupe [du Vignoble expérimental de Piolenc](#) a rappelé que pour faire face au

Ecrit par le 3 juillet 2026

changement climatique, des cépages résistants à la chaleur et aux maladies sont testés depuis 1996. [Joël Bouscarle](#), le président de l'Union de coopératives agricoles de vignerons des Côtes du Luberon - Cellier de Marrenon à La Tour d'Aigues ajoute que l'INAO (Institut national des appellations d'origine) a ouvert la porte à des expérimentations pour des cépages adaptés au changement de climat, les VIFA (Variétés d'intérêt à fin d'adaptation). « Nous travaillons avec des vignerons grecs de Thessalonique et du Mont Olympe qui ont des vendanges plus tardives, même si le sous-sol est comparable aux nôtre et nous mettons nos connaissances en commun pour avancer ensemble ».

### **Les vignobles de Vaucluse en chiffres**

**7 crus** : Châteauneuf-du-Pape, Gigondas, Vacqueyras, Beaumes-de-Venise, Rasteau, Ventoux, Luberon

**3 appellations régionales** : Côtes-du-Rhône, Ventoux, Luberon

**1 IGP** : Vins du Vaucluse

Autre intervention, celle de Michel Brès, en charge de [l'épineux dossier de l'eau](#). « Entre la hausse des températures et des besoins en eau et le déficit en pluie, nous devons réagir, faire plus avec moins. Depuis les Romains, le Vaucluse sait faire. Le Canal de Carpentras, qui date du XIXème siècle, irrigue 69km auxquels s'ajoutent les 725km de canaux à travers le territoire. Grâce au goutte à goutte ou à la micro-aspersion nous ajustons au plus près l'irrigation avec des sondes qui mesurent le taux d'humidité des sols pour le faire avec un maximum de parcimonie et nous avons surtout le projet HPR (Hauts de Provence Rhôdanienne, 150 à 300M€) porté par les départements de Vaucluse et de la Drôme pour assurer une gestion pérenne de l'eau dont les études sont toujours en cours ».

De son côté [Pierre Saisset](#), directeur des Vignerons Indépendant a mis de l'eau dans son vin en évoquant son cycle « Sur 1 milliard 400 millions de Km<sup>3</sup> d'eau, il n'y a que 2,5% d'eau douce, soit 35 millions de m<sup>3</sup> stockés sous forme de glace. Et cette eau évolue en circuit fermé : évaporation, rosée, brouillard, nuages, pluie et neige voire grêle. Soit elle ruisselle, soit elle s'infiltre dans les nappes phréatiques. Mais 66% de l'eau de pluie qui tombe proviennent des feuilles. C'est la raison pour laquelle certains ont choisi de végétaliser les villes avec des arbres, des jardins, des parcs, mais aussi des tapis végétaux sur les toits des immeubles ».

Ecrit par le 3 juillet 2026



[Emmanuelle Filleron](#), responsable de l'équipe 'Climat & environnement' parlera de la qualité des sols, de la nécessité de la préserver, d'améliorer leur fertilité et de stopper l'érosion due aux vents comme aux gros orages. Certains vigneron sèment des plantes, d'autres laissent l'herbe pousser entre deux rangées de cultures pour favoriser un couvert végétal qui protège de la canicule. Enfin, [Frédéric Chaudière](#) (Château Pesquié) évoquera l'expérimentation en cours sur le Ventoux, autour de Bédoin où on teste des couverts végétaux qui donnent de la matière organique puis de l'azote qui, à terme, enrichit le sol.

### **Le courage de la Chambre d'agriculture**

Au bout de 2 heures, Georgia Lambertin reprendra la parole pour évoquer « Le courage de la Chambre d'Agriculture et des agriculteurs qui, dans cette période de changement climatique et de crise (déconsommation de vin), prennent des risques pour savoir ce qui marche, le faire savoir avec des formations adaptées à chaque exploitation. Allons-nous vers un tsunami ? » s'interroge-t-elle.

Ecrit par le 3 juillet 2026



Georgia Lambertin, présidente de la Chambre d'agriculture de Vaucluse.

Elle fait tout pour qu'en janvier, avec l'aide de la Préfète, Violaine Démaret, le ministre de l'agriculture vienne, ici, dans le Vaucluse, constater les efforts des viticulteurs. Lui qui s'est fait 'dézinguer' à l'Assemblée nationale lors de la séance de questions au Gouvernement mercredi à propos du glyphosate et de la position mi-chèvre mi-chou de la France (parmi les 27 états membres de la Commission européenne) sur la possible ré-autorisation du glyphosate pendant 10 ans supplémentaires qui fait bondir les défenseurs de l'environnement.

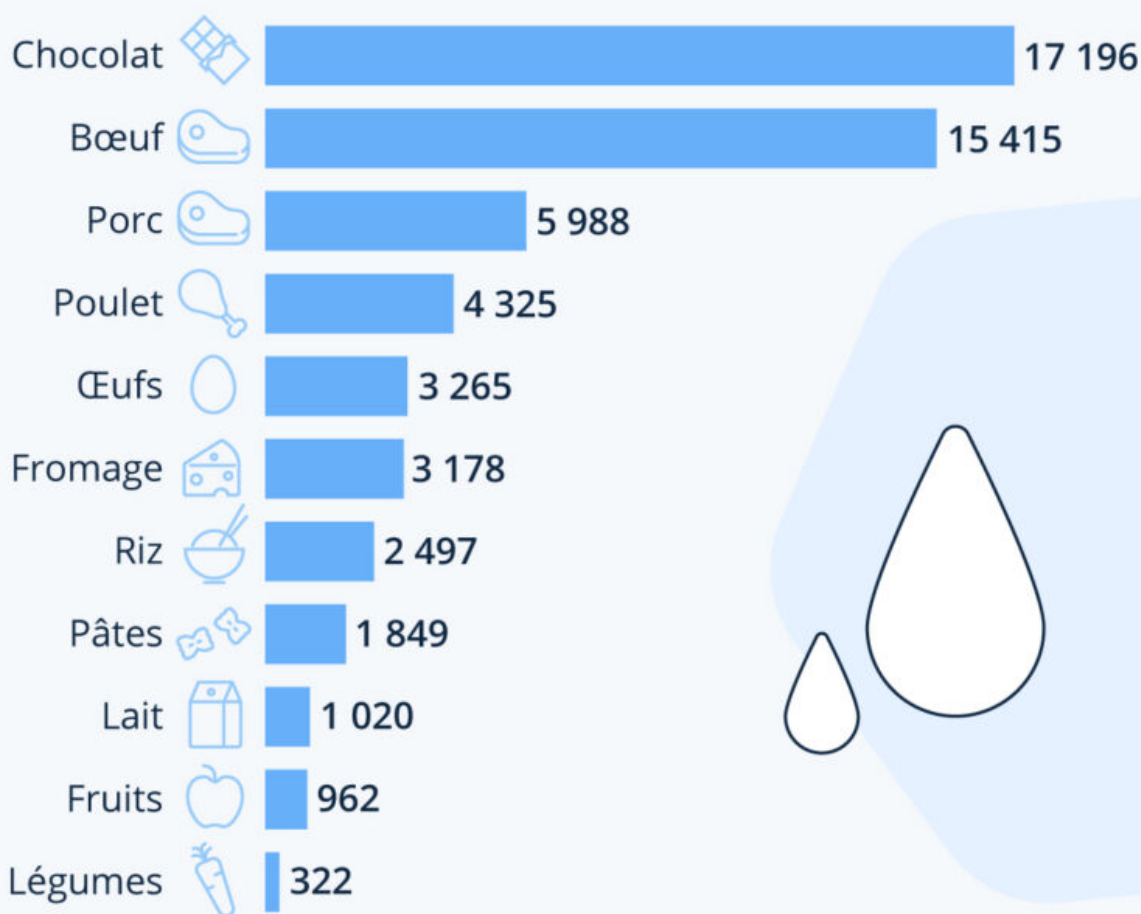
---

## Combien d'eau faut-il pour produire nos aliments ?

Ecrit par le 3 juillet 2026

# La consommation en eau de nos aliments

Empreinte hydrique moyenne totale liée à la production de 1 kg des aliments suivants \*



\* Ces données prennent en compte : eau de pluie consommée par les plantes, arrosage/consommation animale et eau polluée durant la production (engrais, pesticides, lavage...).

Source : Water Footprint Network



Ecrit par le 3 juillet 2026

L'eau est une ressource vitale pour l'humanité et comme le mettent en évidence les chiffres du [Water Footprint Network](#), tous les aliments ne sont pas égaux face à la consommation d'eau. Comme le montrent ces chiffres, qui prennent en compte l'eau de pluie consommée par les plantes, l'arrosage/consommation directe et le volume d'eau polluée durant la production (engrais, pesticides, lavage...), si les produits d'origine animale sont généralement les plus gourmands en eau, d'autres, comme le [chocolat](#), ont aussi une empreinte hydrique élevée. Il faut en effet 15 415 litres d'eau pour produire un kilo de viande de bœuf, et 17 196 litres pour un kilo de chocolat. Toutefois, ces chiffres sont à mettre en perspective avec les niveaux de consommation des denrées alimentaires mentionnées. Ainsi, les Français consomment chaque année environ [23 kg](#) de viande de bœuf par personne, contre un peu plus de [4 kg de chocolat](#). L'empreinte hydrique d'un gramme de protéine de viande de bœuf est également environ 6 fois plus importante que celle d'un gramme de protéine de légumineuses.

À l'inverse, les fruits et légumes ont en moyenne une empreinte hydrique bien moins élevée. Il faudrait ainsi environ 822 litres d'eau pour produire un kilo de pommes, 237 litres pour un kilo de laitue, et seulement 214 pour un kilo de tomates. Il est également intéressant de noter que d'autres industries, comme par exemple l'industrie textile, ont aussi des empreintes hydriques très élevées : il faut ainsi environ 8 000 litres d'eau pour fabriquer un jean.

Valentine Fourreau pour [Statista](#)

---

## Ventoux : le Mont Serein se dote d'une nouvelle station d'épuration

Ecrit par le 3 juillet 2026



**La nouvelle station d'épuration du Mont Serein vient d'être inaugurée. Elle a été créée suite à une mise en demeure émise par les services de l'Etat en 2019. Les chalets de la station étaient en assainissement autonome et les rejets des fosses septiques étaient collectés dans un réseau qui s'évacuait sans traitement au niveau du Grand Vallat du Rieu Froid.**

La nouvelle station d'épuration du Mont Serein, répondant aux normes environnementales, a une capacité équivalente à 200 habitants. Une vingtaine de chalets pourront s'y raccorder. Le tourisme impliquant des variations de débit et de charge, il est prévu une infiltration de l'eau traitée jusqu'à 15m<sup>3</sup>/h de débit. Au-delà de ce débit, l'eau traitée sera évacuée par pompage vers le Grand Vallat. Le traitement est composé d'un dégrillage, d'un décanteur/digesteur, d'un biodisque et d'un lit d'infiltration de l'eau traitée.

Les travaux, dont le coût s'est élevé à 850 000€, ont été réalisés dans le respect de l'environnement, afin de ne pas perturber la vipère d'Orsini et le Sphynx de l'Epilobe qui sont deux espèces

Ecrit par le 3 juillet 2026

protégées et présentes au Mont Serein. Le personnel du chantier a été hébergé sur place afin de limiter l'impact environnemental et l'empreinte carbone.

Pour l'inauguration, les élèves des classes de l'école de Beaumont-du-Ventoux ont pu visiter la station d'épuration pour comprendre son fonctionnement et mieux appréhender le contexte environnemental et les mesures particulières mises en place durant ces travaux. Les enfants ont également participé à la plantation d'essences locales en compensation des travaux effectués. Le [Syndicat Rhône Ventoux](#) s'engage à sensibiliser les jeunes à la connaissance des enjeux de l'eau et à la préservation de l'environnement.

V.A.

---

## « Pas de vacances pour les tarifs d'eau potable ! »

Ecrit par le 3 juillet 2026



## **L'eau potable ne peut pas être plus chère pour les 23 980 maisons résidences secondaires de Vaucluse.**

Par une réponse ministérielle du 31 août dernier, le Gouvernement rappelle qu'il n'est pas possible pour les Communes de prévoir un tarif spécifique pour les résidents non permanents sur leur territoire.

En effet, l'article L. 2224-12-4 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) détermine les paramètres qui peuvent être déterminés par la collectivité pour fixer les tarifs :

« toute facture d'eau comprend un montant calculé en fonction du volume réellement consommé par l'abonné peut, en outre, comprendre un montant calculé indépendamment de ce volume en fonction des charges fixes du service et des caractéristiques du branchement, notamment du nombre de logements desservis »

### **Pas de différenciation entre résidents permanents et vacanciers**

Le Conseil d'Etat a refusé l'application de telles différenciation de tarifs entre résidents permanents et vacanciers dès lors qu'elles « ne trouvent leur justification ni dans la différence de situation existant entre ces deux catégories d'utilisateurs ni dans aucune nécessité d'intérêt général en rapport avec les

Écrit par le 3 juillet 2026

conditions d'exploitation du service ».

Les discriminations tarifaires entre usagers permanents et non permanents sont ainsi contraires au principe d'égalité entre les usagers au respect duquel est tenu un service public.

En revanche, afin de tenir compte des risques de pénurie, les Communes dans lesquelles l'équilibre entre la ressource et la consommation d'eau est menacé de façon saisonnière sont autorisées à adopter des tarifs différents selon les périodes de l'année.

(L. 2224-12-4 IV du CGCT)

[Tarification de l'eau potable pour les résidences secondaires \(senat.fr\)](#)

Maître Solène Arguillat